

2G INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 451 000 Euros
Siège social : 10, rue Georges Weill 57000 Metz
En cours de constitution

Apport de titres

Société bénéficiaire 2G INVESTISSEMENTS – Apport de titres GMT EXPRESS

Rapport du commissaire aux apports sur la valeur de l'apport

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE – 29 MAI 2025

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les associés de la société 2G INVESTISSEMENTS en cours de constitution, concernant l'apport de parts sociales de la société GMT EXPRESS devant être effectué par MM. Khamis et Abdelkader GUERFI au profit de 2G INVESTISSEMENTS, nous avons établi le présent rapport sur la valeur de l'apport prévu à l'article L. 227-1 du code de commerce.

L'apport envisagé est décrit dans le projet de statuts entre 2G INVESTISSEMENTS et MM. GUERFI, personnes physiques apporteurs.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de l'apport n'est pas surévaluée.

À cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicable à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports augmentée de la prime d'apport.

Aucun avantage particulier n'est stipulé dans cette opération.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION ET DESCRIPTION DE L'APPORT

1.1. Contexte de l'opération

L'opération envisage un apport de parts sociales émises par GMT EXPRESS, qui sera rémunéré en actions ordinaires à émettre par 2G INVESTISSEMENTS. Cette transaction est conçue pour créer une structure holding permettant une gestion optimisée des participations des apporteurs.

1.2. Présentation des sociétés et parties en présence

1.2.1. Personnes physiques apporteurs

Apporteur principal : Khamis GUERFI, détenteur de 229 parts sociales de GMT EXPRESS
Co-apporteur : Abdelkader GUERFI, détenteur de 25 parts sociales de GMT EXPRESS

Ensemble, ils détiennent 100% des parts sociales qui seront apportées à la société bénéficiaire 2G INVESTISSEMENTS.

1.2.2. Société bénéficiaire (2G INVESTISSEMENTS)

- **Forme Juridique :** Société par actions simplifiée
- **Siège social :** 10 rue Georges Weill, 57000 Metz
- **Capital :** 451 000 euros divisé en 4 510 actions de 100 euros de valeur nominale

Son capital sera détenu par :

- Monsieur Khamis GUERFI : 4 060 actions
- Monsieur Abdelkader GUERFI : 450 actions

La société opère en tant que holding, avec pour missions principales l'acquisition et la gestion de participations dans diverses entités commerciales. Elle exerce également des activités de marchand de biens immobiliers.

1.2.3. Société dont les titres sont apportés (GMT EXPRESS)

- **Forme Juridique :** Société à responsabilité limitée
- **Siège social :** 12 rue du Plateau, 57970 Yutz
- **Identification :** 898 584 206 RCS Thionville
- **Capital :** 13 970 euros divisé en 254 parts sociales

La société opère dans le secteur du transport de marchandises, courriers et colis par route avec utilisation de véhicules de moins de 3,5 tonnes. Elle assure principalement des prestations de sous-traitance pour Chronopost et Fedex.

1.3. Description de l'opération

1.3.1. Caractéristiques essentielles de l'apport

L'apport est constitué des parts sociales détenues dans la société GMT EXPRESS, représentant 100% du capital social (254 parts sociales).

Date d'effet : Concomitante à la constitution de 2G INVESTISSEMENTS.

Régime juridique et fiscal : L'apport est réalisé sous le régime de droit commun des apports en nature.

1.3.2. Conditions suspensives

Constitution de 2G INVESTISSEMENTS et accomplissement des formalités juridiques nécessaires.

1.3.3. Rémunération de l'apport

En échange de l'apport, des actions nouvelles de 2G INVESTISSEMENTS seront émises.

En rémunération des apports, il sera attribué aux apporteurs des actions 2G INVESTISSEMENTS pour une valeur totale de 449 580 euros, sans prime d'apport.

1.3.4. Avantages particuliers

Aucun avantage particulier.

1.4. Présentation de l'apport

1.4.1. Méthode d'évaluation retenue

L'apport est évalué sur la base d'une analyse multicritères prenant en compte la performance opérationnelle de GMT EXPRESS, sa situation financière, ses perspectives de développement et les références sectorielles. Cette valorisation reflète une approche prudente tenant compte du profil de risque de la société apportée.

1.4.2. Description de l'apport

Les titres apportés sont évalués à leur valeur réelle, déterminée selon les méthodes d'évaluation usuelles pour ce type de société.

Cette valeur nous a été communiquée et s'élève à 449 580 euros pour l'ensemble des titres représentant 100% du capital de GMT EXPRESS.

2. DILIGENCES ET APPRÉCIATION DE LA VALEUR DE L'APPORT

2.1. Diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, par référence à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Notre mission a pour objet d'éclairer l'associé de 2G INVESTISSEMENTS sur la valeur des apports devant être effectués par MM. GUERFI.

Nous avons notamment :

- pris connaissance du contexte de l'opération, des modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées, en marge de l'examen du contenu du projet de statuts
- vérifié la pleine propriété des titres apportés en nous faisant confirmer l'absence de toute garantie ou nantissement s'y rapportant
- consulté les documents juridiques et financiers mis à notre disposition
- pris connaissance de l'activité de GMT EXPRESS au regard des derniers comptes annuels
- examiné les modalités d'évaluation mises en œuvre par les parties

2.2. Appréciation de la méthode de valorisation de l'apport

La valeur retenue pour l'apport a été estimée directement par les dirigeants-apporteurs, en s'appuyant sur leur connaissance de l'activité de la société GMT EXPRESS, de ses perspectives de développement et des pratiques usuelles dans le secteur. Cette estimation, présentée comme représentative de la valeur réelle des titres, s'appuie sur une approche par multiples sectoriels.

À l'effet d'apprécier le respect de la réglementation comptable et de la doctrine en vigueur en matière de valorisation des apports, nous avons examiné le contexte de l'opération, les éléments transmis par les apporteurs, ainsi que la cohérence de l'évaluation proposée au regard des données financières disponibles. Nous avons effectué nos propres analyses, notamment par application de multiples sectoriels et par actualisation de flux de trésorerie futurs, de manière à apprécier la valeur réelle des titres apportés et à nous assurer qu'elle n'est pas surévaluée.

2.3. Réalité de l'apport

À l'occasion de nos travaux, nous nous sommes fait confirmer la pleine propriété des titres apportés, que ceux-ci étaient librement transmissibles et n'étaient grevés d'aucune restriction quant à leur transférabilité.

2.4. Appréciation de la valeur de l'apport

Nous avons apprécié la valeur des apports des titres de la société GMT EXPRESS afin de nous assurer que celle-ci n'était pas surévaluée.

Au 31 décembre 2024, GMT EXPRESS présente les caractéristiques financières suivantes :

- **Chiffre d'affaires 2024** : 1 309 027 euros (+53,7% vs 2023)
- **Résultat d'exploitation** : 160 220 euros
- **EBITDA 2024** : 206 567 euros
- **Résultat net 2024** : 113 586 euros
- **Total bilan** : 487 158 euros
- **Capitaux propres** : 303 831 euros
- **Trésorerie nette positive** : 23 828 euros

Méthodes d'évaluation examinées :

Nous avons analysé la valorisation selon plusieurs approches :

1. Approche par les multiples sectoriels

Pour une entreprise de transport de cette taille, nous avons retenu des multiples particulièrement prudents compte tenu de la taille modeste de la société, de l'historique financier relativement court (société créée en 2021) et du profil de risque lié à la forte dépendance à deux clients principaux :

- **Multiple de chiffre d'affaires** : Application d'un coefficient de 0,4x à 0,5x (vs 0,4x à 1,0x habituellement observés pour le secteur)
- **Multiple d'EBITDA** : Application d'un coefficient de 3,0x (vs 4x à 6x habituellement observés pour le secteur, mais retenu de manière très prudente compte tenu des facteurs de risque)

La taille de l'entreprise, la forte concentration clientèle et l'historique limité nous conduisent à retenir systématiquement les ratios les plus prudents des fourchettes sectorielles.

Cette approche, appliquée aux performances 2024, conduit à une valeur d'entreprise de 523 611 € à 654 514 € pour la méthode des multiples de CA, et de 619 701 € pour la méthode EBITDA.

Compte tenu de la trésorerie nette positive de 23 828 €, la valeur des fonds propres s'établit dans une fourchette de **547 439 € à 678 342 €** pour la méthode CA et de **643 529 €** pour la méthode EBITDA.

2. Approche par actualisation des flux (DCF)

- Projections sur 5 ans avec croissance prudente de 5% puis 3%

- Taux d'actualisation de 12% reflétant le profil de risque d'une PME de transport avec dépendance clientèle
- Absence de valeur terminale compte tenu du manque de visibilité au-delà de l'horizon de projection

Cette méthode, limitée aux flux actualisés sur 5 ans, conduit à une valeur d'entreprise d'environ 480 000 €, soit une valeur des fonds propres d'environ **503 828 €** après prise en compte de la trésorerie nette positive.

3. Synthèse

L'ensemble de ces approches conduit à une fourchette de valorisation des fonds propres de **503 828 € à 678 342 €**. La valorisation proposée de **449 580 €** se situe en-dessous de cette fourchette et reflète une approche particulièrement conservatrice et prudente, appropriée compte tenu de la taille de la société, de son historique financier court, de sa très forte dépendance à deux clients principaux et des risques inhérents au secteur du transport routier.

3. SYNTHÈSE – POINTS CLÉS

3.1. Diligences réalisées

Les travaux comprennent une analyse approfondie de la situation financière de GMT EXPRESS, l'examen des documents juridiques et l'application de méthodes d'évaluation reconnues.

3.2. Éléments essentiels ayant une incidence sur l'appréciation de la valeur

La valeur de l'apport est fondée sur l'analyse de la performance opérationnelle de GMT EXPRESS, sa situation financière saine caractérisée par une trésorerie nette positive, et l'application de références sectorielles prudentes tenant compte du profil de risque d'une société de transport de taille modeste.

Les perspectives favorables du secteur du transport et de la logistique soutiennent l'appréciation de la valeur. Toutefois, notre évaluation intègre une approche particulièrement prudente tenant compte de l'historique financier limité de la société (constituée en 2021), de la forte concentration de sa clientèle sur deux donneurs d'ordre et des incertitudes inhérentes à une structure de taille modeste évoluant dans un environnement concurrentiel.

4. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur de l'apport retenue s'élevant à **449 580 euros** n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal à la valeur nominale des actions émises en rémunération de l'apport.

Gad Aiach
Commissaire aux comptes
41 Avenue Bosquet, 75007
06 60 18 53 72
contact@mozar.io

mozar

Membre de la Compagnie des Commissaires
aux Comptes de Paris
N° 4100093873

Paris, le 30 mai 2025

Le Commissaire aux apports

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gad Aiach', written over a large, stylized, abstract scribble.

MOZAR
Gad AIACH